

France-Aix-en-Provence: Occupational clothing, special workwear and accessories

OJ S 197/2015 10/10/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération du Pays d'Aix-en-Provence

Postal address: Communauté du Pays d'Aix, CS 40868

Town: Aix-en-Provence Cedex 1

Postal code: 13626

Country: France

For the attention of: Mme le directeur de la commande publique

E-mail: direction-marches@agglo-paysdaix.fr

Telephone: +33 488788800

Fax: +33 488788808

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Fourniture de vêtements de travail pour les agents de la Communauté du Pays d'Aix.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Territoire de la Communauté du Pays d'Aix (CPA).

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Lot 1: équipements de protection individuelle (EPI), vêtements de signalisation à haute visibilité destinés aux personnels des services de collecte, des déchetteries, aux animateurs du tri et aux techniciens des piscines et du lac de Peyrolles de la Communauté du Pays d'Aix.
Lot 2: vêtements de représentation.

Les vêtements doivent être conformes à la charte graphique du pouvoir adjudicateur, annexée au présent CCTP.

II.1.6. CPV code(s)

18100000 Occupational clothing, special workwear and accessories, 18300000 Garments

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire pour une durée de 12 mois.

le présent marché est traité à bons de commande en application de l'article 77 du code des marchés publics. Le montant du marché s'inscrit dans la fourchette des seuils financiers annuels indiqués en page de garde des Actes d'engagement.

A hauteur de 15 % du seuil minimum du marché, le pouvoir adjudicateur pourra recourir au(x) catalogue(s) prix public(s) du titulaire en cas de besoin en fourniture(s) non prévues au BPU et relevant toutefois de la gamme des produits.

Le titulaire fournira au pouvoir adjudicateur, dans les 15 jours qui suivent la notification, deux jeux de modèles pour chacune des gammes de vêtements figurant dans le BPU et comprenant toutes les tailles pour un essayage sur site afin d'établir un référencement des agents.

Ces effets sont restitués au titulaire après les séances d'essayage.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Marché reconductible.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Équipements de protection individuelle et vêtements de signalisation haute visibilité

1) Short description

Les effets à haute visibilité (référencés dans le BPU 1.1 à 3.2, 5 à 7, 9.1 à 10.2 et 15.1 à 17.2) respectent en outre des exigences sanitaires étendues pour la protection des personnes portant les vêtements et notamment les valeurs maximum décrites au CCTP.

Ces valeurs ne sont pas applicables aux bandes rétro-réfléchissantes.

A l'appui de son offre le candidat devra remettre tout élément de preuve (tels que label Oeko-Tex standard 100, écolabel européen ou équivalent) attestant de la conformité des vêtements de haute visibilité à ces exigences.

2) CPV code(s)

18100000 Occupational clothing, special workwear and accessories, 18300000 Garments

3) Quantity or scope

Seuil minimum: 110 000 EUR HT et seuil maximum: 220 000 EUR HT.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Pour les articles ne nécessitant pas une confection spécifique (marquage inclus), le délai maximum d'exécution d'un bon de commande est de 30 jours ouvrés.

Pour les articles nécessitant une confection spécifique (marquage inclus), le délai maximum d'exécution d'un bon de commande est de 150 jours ouvrés.

Lot No: 2

Lot title: Vêtements de représentation

1) Short description

Exemple d'articles inscrits au BPU: Tee-Shirt, polo, chemisier, sweat-shirt, débardeur, veste polaire, blouson coupe-vent, pantalon.

2) CPV code(s)

18300000 Garments

3) Quantity or scope

Seuil minimum: 50 000 EUR HT et seuil maximum: 80 000 EUR HT.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai maximum d'exécution d'un bon de commande est de 30 jours ouvrés.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun cautionnement n'est exigé.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Possibilité de cession ou de nantissement des créances,

Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture conformément à l'article 98 du CMP.

Financement prévu sur le budget de fonctionnement de la CPA sur ses fonds propres.

Paiements par mandats administratifs sur présentation des factures correspondantes, après

service fait.

Marchés à prix unitaires révisables,

Une avance de 5 % du seuil minimum (TTC) des lots sera accordée au titulaire du marché, sauf avis contraire de sa part indiqué dans l'acte d'engagement et sous réserve de la constitution d'une garantie à première demande.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement solidaire à l'attribution.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles 44 et 45 du code des marchés publics permettant la vérification de la satisfaction des conditions d'accès à la commande publique (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel):

— une lettre de candidature comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché et le no du lot. Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire;

— le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait K bis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co- traitants en cas de groupement d'entreprises. ;

— si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet;

— une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 38 de l'ordonnance no 2005-649 du 6.6.2005 modifiée et de l'article 29 de la loi no 2005-102 du 11.2.2005 modifiée, conformément à l'article 43 du CMP. L'utilisation des imprimés Dc1 et Dc2 est autorisée.

Ces formulaires sont téléchargeables sur le site suivant: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

N.B: Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements du dossier de candidature que la CPA peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace, et que cet accès soit gratuit.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour chacun des membres du groupement éventuel. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, exécutées au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour chacun des membres du groupement éventuel

— une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;

— présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières par tout moyen de preuve et, notamment, par la présentation des titres d'études ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables des prestations.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 60

2. Valeur technique. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015M081 et 082

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

16.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La Communauté du Pays d'Aix est un établissement public de coopération intercommunale. Les critères de sélection des candidatures sont les capacités techniques, financières et professionnelles en rapport et proportionnées avec l'objet du marché.

la valeur technique de l'offre sera examinée sur la base du sous critère suivant, pour les lots no1 et 2: qualités intrinsèque et fonctionnelle des produits jugée, à l'appui des échantillons, notamment sur essayage et des fiches techniques et descriptifs, sur:

- la qualité vestimentaire des produits = qualité du tissu (durabilité, résistance, garanties) et des finitions (soin apporté aux coutures),
- la qualité fonctionnelle jugée sur les fermetures zippées, les pressions des rabats.

Le critère est noté de 0 (mauvais) à 5 (excellent).

On applique à la note ainsi calculée le coefficient relatif au critère « valeur technique » mentionné ci-dessus (0,40).

Les notes cumulées des critères prix et valeur technique permettront de classer les offres par ordre décroissant et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

Pour le lot 1, le candidat fournira à l'appui de son offre un échantillon pour chacune des fournitures suivantes accompagnées de sa fiche technique descriptive:

- une parka complète 4 en 1 (réf bordereau 2.1 et 2.2),
- un blouson classe II (réf bordereau 5),
- un pantalon classe II (réf bordereau 6),
- un pantalon de pluie (réf bordereau 9.1 et 9.2),
- une polaire haute visibilité (ref bordereau 15.1 et 15.2),
- un pull polaire haute visibilité (ref bordereau 16.1 et 16.2),
- une combinaison de travail 2 zips (réf bordereau 18),
- une combinaison de travail 1 zip (réf bordereau 19),
- un blouson de travail (réf bordereau 20),
- un pantalon de travail (réf bordereau 21),
- une parka de signalisation (réf bordereau 24),
- une parka 3 en 1 (réf bordereau 25),

— un pantalon de bûcheron (réf bordereau 26).

pour le Lot 2, le candidat fournira à l'appui de son offre un échantillon pour chacune des fournitures suivantes accompagnées de sa fiche technique descriptive:

- un polo manches courtes homme et femme (réf. Bordereau 6 et 7);
- un sweat-shirt homme et femme (réf. Bordereau 8 et 9)
- débardeur femme fines bretelles (réf. Bordereau 15);
- une veste zippée à capuche (réf. Bordereau 16);
- une veste polaire modèle homme et femme (réf. Bordereau 17 et 18);
- un gilet polaire sans manches modèle homme et femme (réf. Bordereau 19 et 20);
- une parka homme et femme (réf. Bordereau 21 et 22);
- une chemise manches courtes et longues, modèle homme et femme (réf. Bordereau 24, 25, 27 et 28);
- une chemise sans manches femme (réf. Bordereau 26).
- Un sweat polaire (réf. Bordereau 31);
- une chemise manches courtes et longues (réf. Bordereau 32 et 33);
- un pantalon sportwear modèle homme et femme (réf. Bordereau 40, 41, 49 et 50);
- un pantalon été sportwear modèle homme et femme (réf. Bordereau 42 et 51).

tout candidat qui n'aurait pas produits les échantillons demandés ci-dessus verra son offre rejetée pour irrégularité.

Les échantillons des candidats non retenus seront conservés 1 mois à compter du courrier leur notifiant le rejet de leur offre. Passé ce délai, en l'absence de demande de restitution de la part des candidats, la CPA pourra disposer des échantillons comme elle le souhaite.

Les échantillons du titulaire seront conservés par le Pouvoir adjudicateur pendant toute la durée du marché et lui seront qualitativement opposables pour la bonne exécution dudit marché. En aucun cas ces échantillons ne pourront être facturés par le candidat au pouvoir adjudicateur.

le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande par courriel ou par télécopie aux coordonnées indiquées en haut du présent avis ou qui viendra le retirer à l'adresse géographique suivante: direction de la commande publique — 3 cours Sextius 13100 Aix en Provence, aux heures d'ouverture des bureaux qui sont les suivantes :8:30-12:30, 14:00-17:00 du lundi au jeudi et 8:30-12:30, 14:00-16:00 le vendredi sauf jours fériés. Il pourra être téléchargé par voie électronique à l'adresse internet suivante:

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?
PCSLID=CSL_2015_wmWCcqfTcj&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_wmWCcqfTcj&v=1&selected=0)

La remise des plis peut se faire:

- soit par envoi à l'adresse postale indiquée en haut du présent avis, pour tout envoi en recommandé avec accusé de réception,
- soit par dépôt contre récépissé ou pour tout autre mode d'acheminement (chronopost, ups, fedex, etc...) aux horaires et à l'adresse géographique susvisée.
- soit par voie électronique à l'adresse internet suivante:

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?
PCSLID=CSL_2015_wmWCcqfTcj&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_wmWCcqfTcj&v=1&selected=0)

Les modalités relatives à la dématérialisation des plis sont détaillées dans le règlement de consultation.

Le candidat devra impérativement choisir entre le dépôt de son offre sur la plate-forme de dématérialisation ou l'envoi sur support papier.

Lors du téléchargement du DCE, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles, rectifications ou compléments

d'information apportés au DCE initial.

La consultation comporte un troisième lot ayant pour objet la fourniture d'équipements vestimentaires pour les éducateurs sportifs des établissements aquatiques. Ce lot est traité en petit lot conformément à l'article 27 III du CMP et fera l'objet d'une procédure adaptée correspondant à son estimation.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 6.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de région PACA — comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Postal address: boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.10.2015